

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 49 (1920)
Heft: 4

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de ces trois verbes. Le hanneton *fait quoi* ? Il ne fait que *piller* et *ravager*. Ces deux remplissent la fonction de compléments du verbe *faire*. C'est pour cette raison qu'on les écrit à l'*infinitif* et non au *participe passé*. Dans la seconde phrase, *avant de se présenter* est aussi le complément du verbe *subir*. Trouver dans le texte ou dans le chapitre précédent 5 phrases contenant un verbe à l'*infinitif*. (*Guide*, Nos 383 à 388.) — 4. *Dictée* des 3^{me} et 4^{me} alinéas. Recherche des verbes avec leurs sujets, puis permutations *orales* et *écrites* à différents temps : imparfait, passés défini et indéfini, plus-que-parfait, futur simple.

Observation : Chaque chapitre du programme de lecture peut se prêter à une dictée. Il n'y a qu'à choisir l'alinéa qui, de sa nature, répond le mieux aux matières grammaticales étudiées. Le maître transforme quelque peu le texte en l'adaptant aux règles qu'il s'agit d'appliquer. — « Il faut absolument que *l'homme intervienne* et qu'il *fasse une guerre à mort aux larves et aux hannetons*. » Etude du *mode subjonctif* et en particulier du présent. — Comment le subjonctif est-il amené ? Quels verbes ou quels autres mots amènent ce mode ? Comment le verbe exprime-t-il l'action ? Conjuguer *oralement*, puis par écrit à toutes les personnes. Faire remarquer les *terminaisons* de toutes les personnes des deux verbes. *Exercice d'application* : choisir dans l'un des chapitres précédents une phrase que l'élève conjuguera au présent du subjonctif. *Exemple* : A cet effet, l'apiculteur intelligent a soin de pousser la reine à la ponte en nourrissant la colonie de bonne heure. On obtient : Il faut *que je pousse* la reine à la ponte et *que je nourrisse* la colonie de bonne heure ; il faut que tu pousses, etc.

e) **Sujets de rédaction** : 1. Les dégâts commis dans mon village par les vers blancs et les hannetons. — 2. La chasse aux hannetons. H. CURRAT.

ÉCHOS DE LA PRESSE

L'enseignement grammatical. — *L'enseignement chrétien* (1^{er} juin 1919) émet sur ce sujet des pensées que nous résumons ici : Le rôle de la grammaire est capital ; le plus humble exercice grammatical concourt à la formation de l'esprit de l'enfant et lui apprend à raisonner. Mais la fin principale de la grammaire est de donner à l'élève l'intelligence de la langue, qu'il doit apprendre à parler et à écrire correctement : ce qu'il ne saurait faire sans comprendre les textes. Les études grammaticales sont donc le vestibule des études littéraires : elles en sont aussi le fondement. — Procédé inductif ou déductif ? Ne suffit-il pas que l'élève se fasse sa grammaire à lui-même à l'occasion de la lecture des textes ? Non, ce travail n'est pas à sa portée. Même avec l'aide du maître, ce procédé resterait fragmentaire et incohérent. Que l'enseignement soit donc théorique. Toutefois, le professeur aura soin d'expliquer d'avance la leçon en partant des exemples pour en extraire la règle. Ainsi on restitue à la grammaire l'aspect inductif qu'elle doit avoir pour être véritablement scientifique. — Le texte de la grammaire et surtout les exemples doivent être appris par cœur et récités en classe, et cela dès les classes élémentaires ; tout ce qui s'ajoutera plus tard à ces premières connaissances se condensera autour d'elles ; sans ce premier fondement, les acquisitions successives s'évanouiraient aussitôt qu'apparues dans l'esprit. — Dans les exercices morpho-

logiques, il faut mettre de bonne heure les élèves en face de petites phrases complètes : le travail y gagne en intérêt ; pour les exercices de syntaxe, choisir de préférence les phrases empruntées aux meilleurs écrivains classiques : cela habitue peu à peu les élèves à l'usage de la bonne langue. Joignez à ces exercices l'étude de textes suivis (thèmes et versions) et de récapitulations. — Il est très important de réaliser l'unité et la continuité dans l'enseignement grammatical. Qu'on se serve de la même terminologie pour l'analyse grammaticale et l'analyse logique, dans toutes les classes ; qu'on évite la multiplicité des manuels. Des « Conférences pédagogiques » établiraient l'entente entre les professeurs.

Schweizer-Schule.

* * *

Depuis de nombreuses années, l'Ecole de commerce de Lausanne pratique le *groupement des leçons* recommandé plusieurs fois ici même par les correspondants du Bureau international des Ecoles nouvelles que dirige M. le professeur Ad. Ferrière. Pour toutes les branches d'études dont le programme le permet, les leçons sont réunies par groupes de deux. Avec la leçon de 50 minutes, par exemple, la matinée de quatre leçons était consacrée à deux leçons doubles, de 8 h. 10 à 9 h. 50 et de 10 h. 10 à 11 h. 50. Tous les avantages, maintes fois énumérés ici, de ce système, ont été constatés : moins de dispersion de l'esprit ; forme nécessairement variée des leçons qui, étant plus longues, permettent un processus d'activité complet — contrôle des connaissances, exposition et étude en commun de sujets nouveaux, applications orales et écrites ; — suppression de la perte de temps d'une double mise en train et de l'oubli causé par des interruptions trop fréquentes. Grâce à ces avantages aussi, la fatigue et le sentiment de dégoût redoutés par les adversaires de ce système ne se produisent nullement : il suffit, pour les éviter, que le maître possède l'art de varier les activités mentales et physiques.

La leçon double de 100 minutes, qui n'a rien d'exagéré avec des élèves de dix-huit ans, est cependant trop longue pour être pratiquée au début de l'étude d'une langue, alors que les moyens de varier sont encore restreints. C'est pourquoi l'introduction, encore provisoire, de la leçon de 40 minutes a apporté un correctif à cet inconvénient d'ailleurs passager, en réduisant à 85 minutes la durée de la leçon double. En cas de fatigue visible causée par un sujet particulièrement ardu ou par la chaleur (les « congés de chaleur » sont très rares dans les établissements secondaires vaudois), les cinq minutes intermédiaires peuvent être données au repos, mais elles ne le sont qu'exceptionnellement, ce qui est la meilleure preuve de l'excellence du système.

Le système des *classes mobiles* est une autre innovation heureuse de l'Ecole de commerce de Lausanne. Toutes les leçons d'une série de branches importantes se donnent en même temps dans toutes les classes. Si un élève se révèle particulièrement faible pour une branche, il peut être renvoyé à la classe inférieure *pour cette branche seulement* et sans dérangement pour le reste de ses études. Si, par contre, il est trop au-dessus du niveau de sa classe (toujours pour cette branche particulière), à cause d'aptitudes spéciales ou d'études faites ailleurs, il peut passer à la classe supérieure pour la ou les branches où il excelle, tout en restant avec les camarades de sa volée pour les autres leçons. On conçoit l'énorme avantage qu'offre ce système, en n'obligeant pas des jeunes gens à perdre leur temps dans des leçons trop faciles ou trop difficiles pour eux, en leur permettant d'achever leurs études plus tôt dans leurs bonnes branches et de se vouer, en dernière année, exclusivement à celles qui leur donnent de la peine.

L'Educateur.

* * *

Sans discipline, point de progrès dans une école. Cet aphorisme pédagogique ne souffre guère d'exceptions. Les plus belles leçons demeurent stériles, si elles sont données au milieu du bruit et de l'inattention. Tout instituteur doit donc viser avant tout à s'assurer une bonne discipline ; le reste viendra par surcroît. Ce n'est pas toujours une tâche aisée de dominer une bande de galopins, de leur imposer silence, de les astreindre à travailler avec application, à se déplacer avec ordre, à parler avec respect, à vivre en bonne harmonie. Tel maître parvient à se faire obéir sans peine et sans fracas ; tel autre s'égosille et se démène du matin au soir, tour à tour conseillant, avertissant, exhortant, suppliant, menaçant, punissant, sans réussir à inspirer un peu de cette crainte qui est le commencement de la sagesse.

Beaucoup de jeunes maîtres entrent dans la carrière assez férus de pédagogie, de littérature, de sciences, sans cependant être initiés suffisamment aux petits secrets propres à faciliter l'exercice de l'autorité. Lancés tout à coup dans la vie pratique, ils vont, dès les premiers mois de leur activité, se butter à des obstacles insoupçonnés, qui sont pour eux un garde-à-vous salutaire, mais qui peuvent néanmoins égratigner leur amour-propre et leur prestige de cuisante façon. Se trouver seul au gouvernail, avec mission de conduire à bon port une barque quelquefois surchargée, exige du tact, du sang-froid, un tempérament débrouillard qui sait s'adapter aux circonstances, rester ferme sans rudesse et doux sans faiblesse. Il faut mater les élèves rétifs, aiguillonner les paresseux, calmer les turbulents, sans employer les moyens violents prohibés par les règlements, sans froisser la susceptibilité des papas, ni effaroucher la tendresse inquiète des mamans.

Comment obtiendrons-nous, sans trop de peines et de déboires, cette discipline si nécessaire à la bonne marche d'une école ? Les pédagogues, les psychologues, les moralistes, voire les législateurs nous ont copieusement lestés de directions et d'avertissements. De toutes leurs excellentes prescriptions, il en est trois qui m'ont paru particulièrement efficaces :

1. Garder toujours un calme imperturbable ; ne jamais se laisser désarçonner par une rébellion ; opposer au bruit, au tumulte une sereine impassibilité. Certes, il faut, dans certains cas, avoir une maîtrise absolue de soi-même et une grande force de caractère pour immobiliser ses nerfs qui réclament impérieusement une détente. Si l'indignation risque d'éclater en paroles ou en gestes intempestifs, qu'on se souvienne que, si la colère est mauvaise conseillère pour chacun, elle est dangereuse au plus haut degré pour les éducateurs. Un instituteur emporté s'attire inévitablement des « histoires » humiliantes.

2. Un ordre doit toujours être clair et bref. Il doit être clair afin que l'enfant sache nettement ce qu'on exige de lui ; il doit être bref pour ne laisser aucune prise à l'hésitation et aux atermoiements. L'obéissance vraie ne se marchande pas et ne souffre aucune tergiversation.

3. Ne rien commander de déraisonnable, ni de ridicule et suivre une ligne de conduite immuable. Rien ne détruit plus sûrement et plus rapidement la discipline que des ordres contradictoires. Etre, suivant les sautes de son humeur, impitoyable un jour et indulgent à l'excès le lendemain, passer d'une sévérité outrée à une faiblesse niaise, désoriente l'enfant et enlève toute considération.

Elever sans dompter, plier sans briser, tel est l'idéal en matière de discipline. Pour réussir, l'intelligence ne suffit pas ; il faut de plus une énergie morale qui ne se relâche point, un contrôle permanent de ses actes et de ses paroles ; il faut surtout rester constamment maître de ses impulsions et ne se préoccuper que du bien de l'enfant.

L'Ecole du Valais.